

Dossier présenté en réunions :

- du Bureau le 19.06.2017

- du Comité Syndical le 26.06.2017



RAPPORT ANNUEL 2016

Prix & Qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS



rapport annuel 2016

Sommaire

- Présentation p. 03
- La Collecte p. 08
- Le Traitement p. 14
- Les Déchèteries p. 24
- Récapitulatif p. 32
- La Communication p. 36
- Les Évolutions p. 42
- Contributions p. 44
- Indicateurs financiers p. 50





Présentation



rapport annuel 2016

Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS

- **Territoire : 75 communes**

6 communautés de communes :

- ✓ . Pays d'Azay-le-Rideau
- ✓ . Chinon, Vienne et Loire
- ✓ . Bouchardais
- ✓ . Sainte-Maure de Touraine
- ✓ . Pays de Richelieu
- ✓ . **Touraine Nord Ouest**, en représentation substitution des communes de
LANGEAIS, CINQ-MARS-LA-PILE et MAZIÈRES-DE-TOURAINÉ

- **Habitants desservis : 75 003**

rapport annuel 2016



Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS *(suite)*

- 1 Bureau composé de 15 personnes :
 - 1 président, 5 vice-présidents et 9 membres
- 1 Comité Syndical composé de 77 délégués :
 - 1 délégué titulaire et 1 suppléant représentant chaque commune, à l'exception de Chinon représentée par
 - 3 délégués titulaires et 3 suppléants
- 1 Équipe permanente composée de 7 personnes :
 - 1 ingénieure technique, 1 secrétaire, 1 comptable,
 - 1 chargée de communication, 3 animatrices du tri.

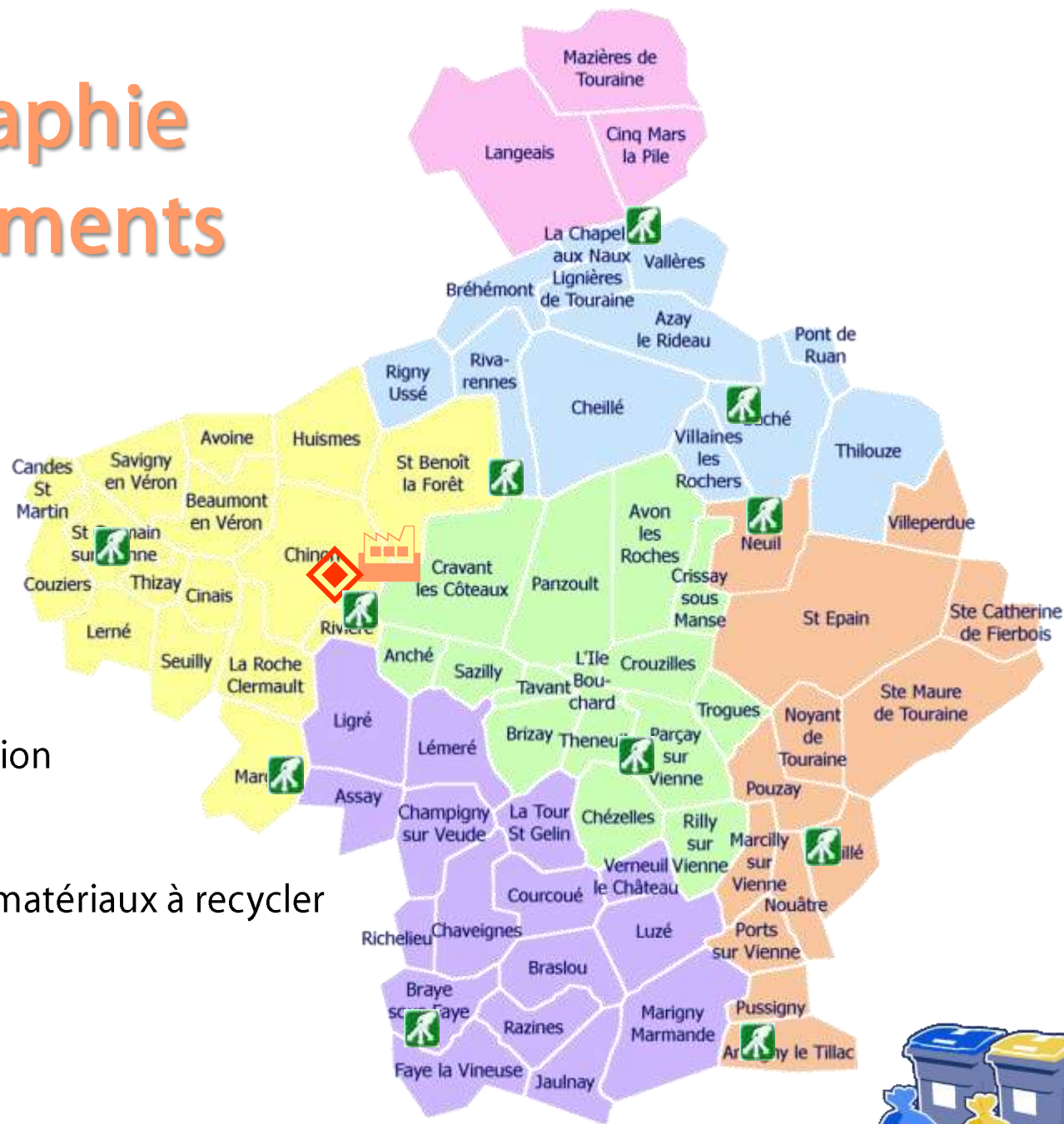


Compétences

- **Collecte :**
 - collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - collecte des déchets recyclables
 - collecte des Points d'Apport Volontaire
- **Traitement :**
 - Centre de tri des déchets recyclables
 - Unité de Valorisation Énergétique des OMR
 - Compostage domestique
- **Déchèteries :**
 - 11 déchèteries



Cartographie & équipements



Unité de Valorisation
Énergétique



Centre de tri des matériaux à recycler



11 déchèteries

rapport annuel 2016





LA COLLECTE



Organisation des collectes

- Ordures ménagères résiduelles (OMr) :

- Collectées en porte-à-porte, en sacs noirs



- 1 fois par semaine (C1) pour 67 communes et 5 secteurs de communes,
 - 2 fois par semaine (C2) pour 3 communes et 5 secteurs de communes,
 - 3 fois par semaine (C3) pour 2 secteurs de communes,
 - 5 fois par semaine (C5) pour 2 établissements hospitaliers,
 - En période estivale, 1 ramassage supplémentaire pour 3 communes et 2 secteurs de communes.



- Emballages à recycler :

- Collectés en porte-à-porte, en sacs jaunes



- 1 fois par semaine sur tout le territoire



Organisation des collectes

• Papiers

➤ Collectés en porte-à-porte, en sacs bleus

- 1 fois par semaine sur les communes et secteurs de communes collectés 2 fois par semaine et plus en OMr



➤ Ou collectés en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour les communes collectées 1 fois par semaine en OMr

- **191** conteneurs d'apport volontaire (*191 conteneurs en 2015*)



• Verre

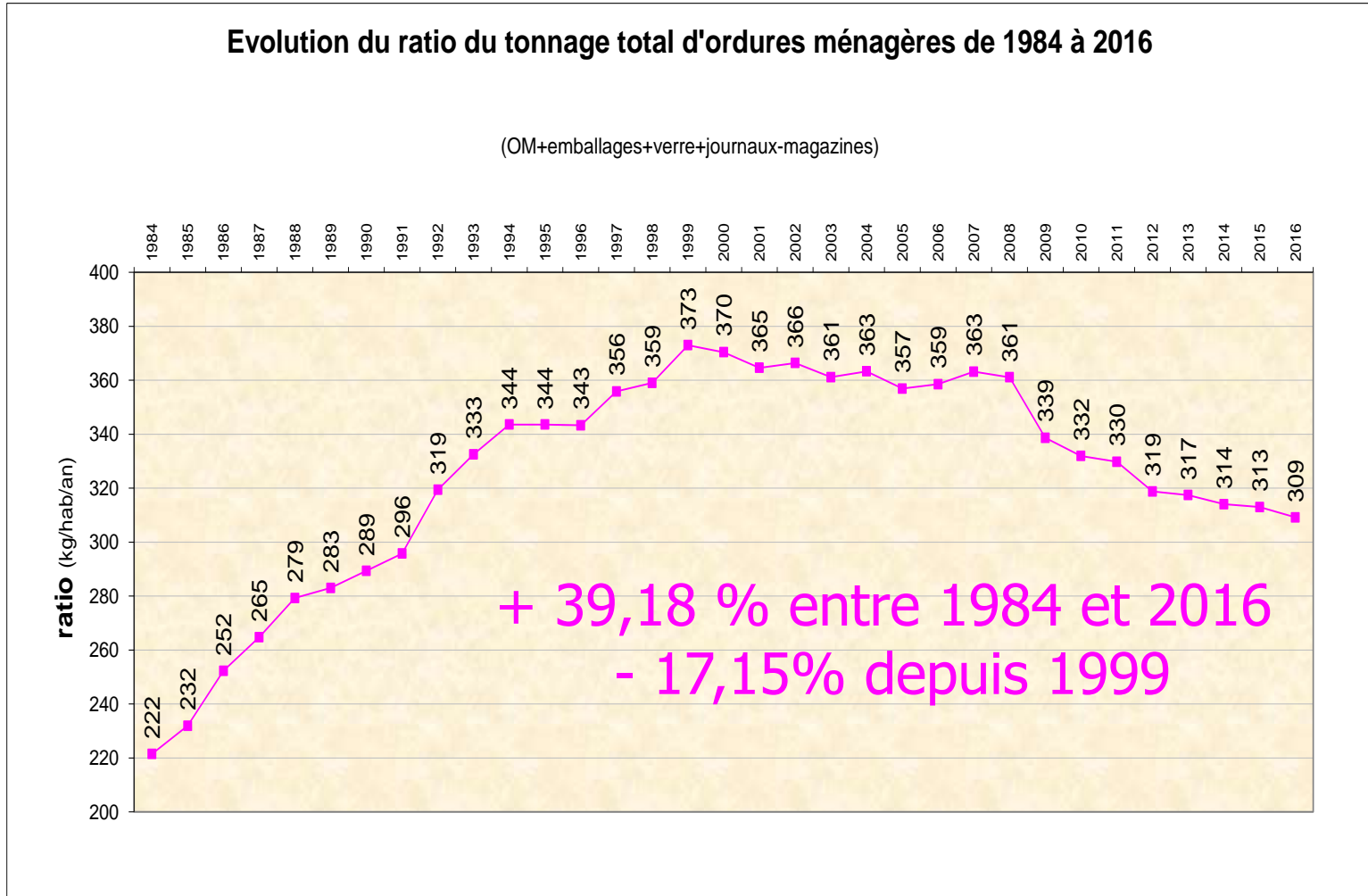
➤ Collecté en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour tout le territoire

- **306** conteneurs sur **287** points d'apport volontaire (*306 conteneurs => 287 PAV en 2015*)



Évolution du ratio de collecte des OM

(hors encombrants, déchèteries)



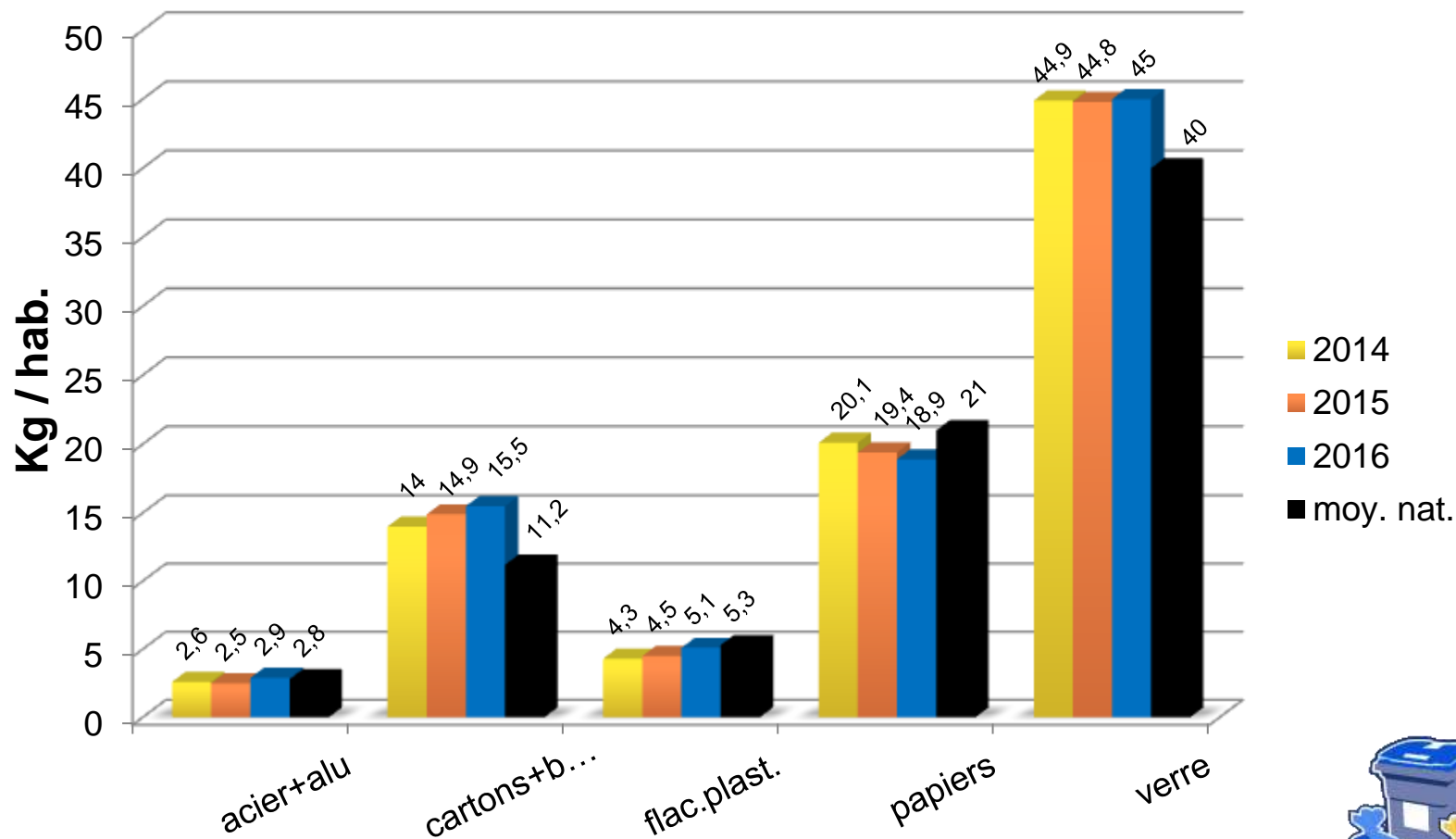
rapport annuel 2016



Collecte sélective



- Les performances du tri par habitant

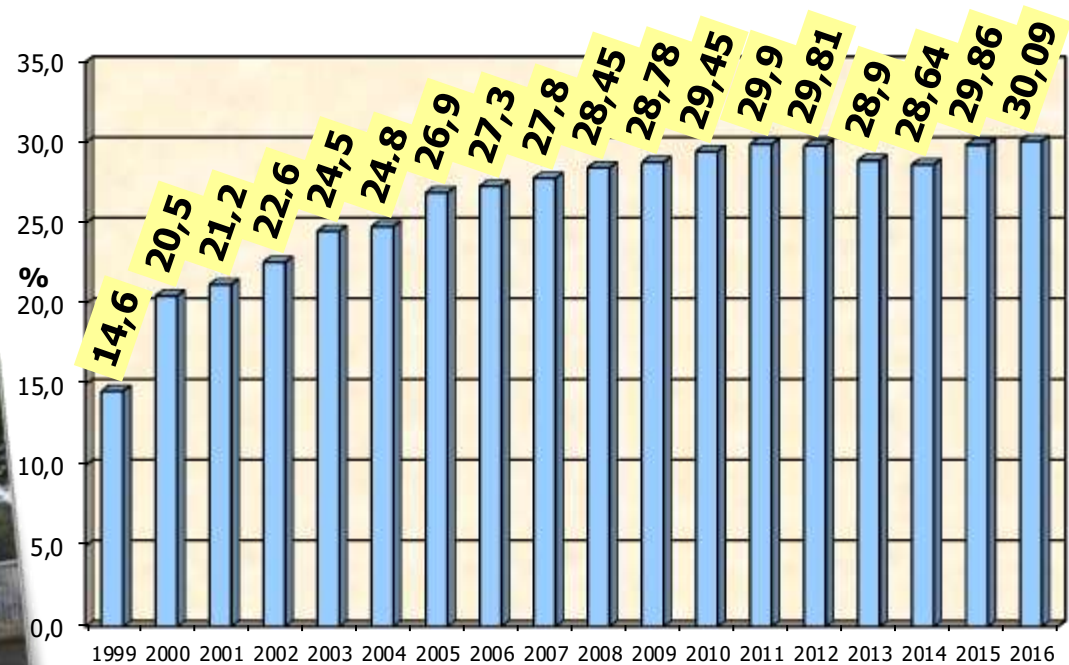


rapport annuel 2016



Collecte sélective

- 428 668 km parcourus (410 294 km en 2015)
- 25 176 heures de service (22 838 heures de service en 2015)
- ❑ Taux de collecte sélective (emballages, papiers, verre + cartons déchèteries/OM collectées + cartons déchèteries)



rapport annuel 2016

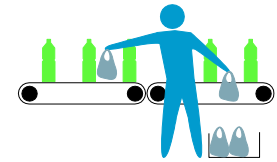




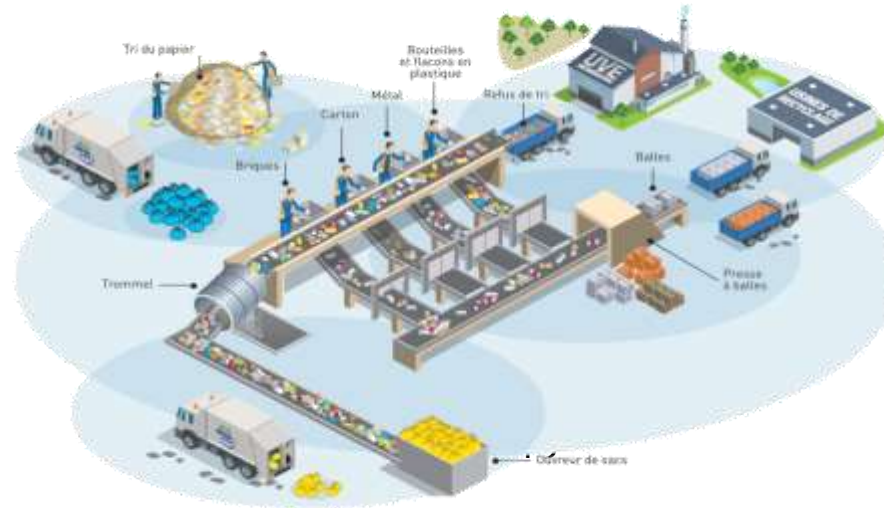
LE TRAITEMENT



Le centre de tri



- Le centre de tri des matériaux à recycler a été construit et mis en service en 1999.
- Il est situé sur la zone industrielle nord de Chinon.
- Le centre de tri est autorisé à traiter **8 500 tonnes par an**.
- **Sa capacité réelle (technique) est d'environ 4 000 à 4 500 tonnes d'emballages et de papiers par an**, préalablement triés par les habitants. Ces emballages et papiers sont ensuite séparés par matériaux afin de pouvoir être acheminés vers les différentes usines de recyclage. Sur la chaîne de tri, le personnel vérifie que la qualité est conforme aux exigences des recycleurs.
- Le centre de tri du SMICTOM du Chinonais traite également des déchets d'emballages en provenance du **SMICTOM du Sud Lochois** (environ **450 tonnes/an**).



Le Centre de Tri



■ Bilan 2016

Tonnage global traité en 2016 (apports SMICTOM + extérieurs + cartons déchèteries)	4 170 tonnes <i>(4 305 t en 2015)</i>
Tonnage flux jaune et bleu SMICTOM (emballages. + papiers + cartons déchèteries)	3 718 tonnes <i>(3 763 t en 2015)</i>
Tonnages valorisés SMICTOM (expédiés en filières de recyclage)	3 200 tonnes <i>(3 081 t en 2015)</i> Soit 86 % du tonnage SMICTOM entrant
Pré-triés valorisés (J+B+V) / OM global SMICTOM	27,9 % <i>(27,4% en 2015)</i>
Pré-triés collectés / OM global SMICTOM	30,1 % <i>(29,9% en 2015)</i>

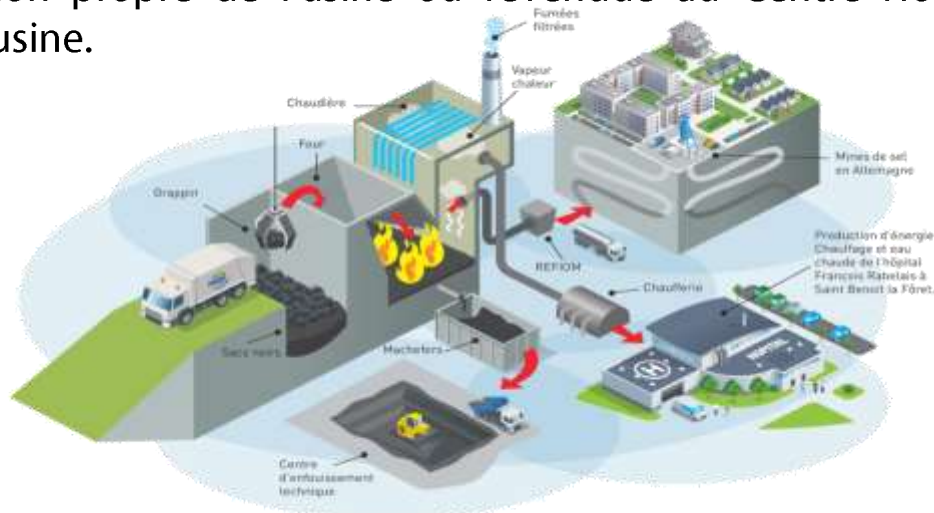
➔ Taux de refus : 14%
(13,2% en 2015)

Tonnage emballages verre 3 374 tonnes *(3 326 t en 2015)*



L'Unité de Valorisation Énergétique

- L'usine est située sur la commune de Saint Benoit la Forêt, le SMICTOM en est le propriétaire. Elle a été construite au cours des années 1982 et 1983, et mise en service en octobre 1983.
- L'usine est autorisée à traiter 23 000 tonnes par an. Sa capacité réelle (technique) est de 20 000 tonnes par an.
- L'U.V.E. possède un four d'incinération équipé d'une chaudière de récupération thermique. Le procédé de traitement des fumées associé au four a fait l'objet depuis 2001 de travaux de modernisation et de mises aux normes.
- L'incinération est un système de traitement qui produit de la chaleur/vapeur, des mâchefers et des résidus d'épuration des fumées.
- La moitié de la vapeur produite par l'incinération des déchets est réutilisée pour la consommation propre de l'usine ou revendue au Centre Hospitalier du Chinonais, proche de l'usine.



L'Unité de Valorisation Énergétique



■ Bilan 2016 des produits et sous produits traités à l'usine

Tonnage global traité en 2016 <small>(OM SMICTOM + refus de tri + DIB + OM SL + DHS)</small>	19 977 tonnes <small>(18 899 t en 2015)</small>
Tonnage OM du SMICTOM du CHINONNAIS	15 652 tonnes <small>(15 581 t en 2015)</small>
Vapeur	
✓ Vapeur totale produite	59 739 tonnes <small>(56 403 t en 2015)</small>
✓ Vapeur besoin interne UVE	24 294 tonnes <small>(22 777 t en 2015)</small>
✓ Vapeur vendue au C.H.C.	6 450 tonnes <small>(5 639 t en 2015)</small>
✓ % vapeur utilisée	51,5 % <small>(50,38 % en 2015)</small>
Sous produits :	
✓ <i>mâchefers</i>	4 204 tonnes <small>(4 065 t en 2015)</small> soit 21 % du tonnage traité
✓ <i>REFIOM</i>	666 tonnes <small>(638 t en 2015)</small>
✓ <i>ferrailles</i>	370 tonnes <small>(290 t en 2015)</small>

Nombre d'heures de fonctionnement du four :

four :

- 7667h en 2015
- 7935h en 2016



→ Stockés en ISDND à La Celle-Guenand

→ Valorisés en mine de sel en Allemagne

→ Recyclées à Dunkerque



L'Unité de Valorisation Énergétique



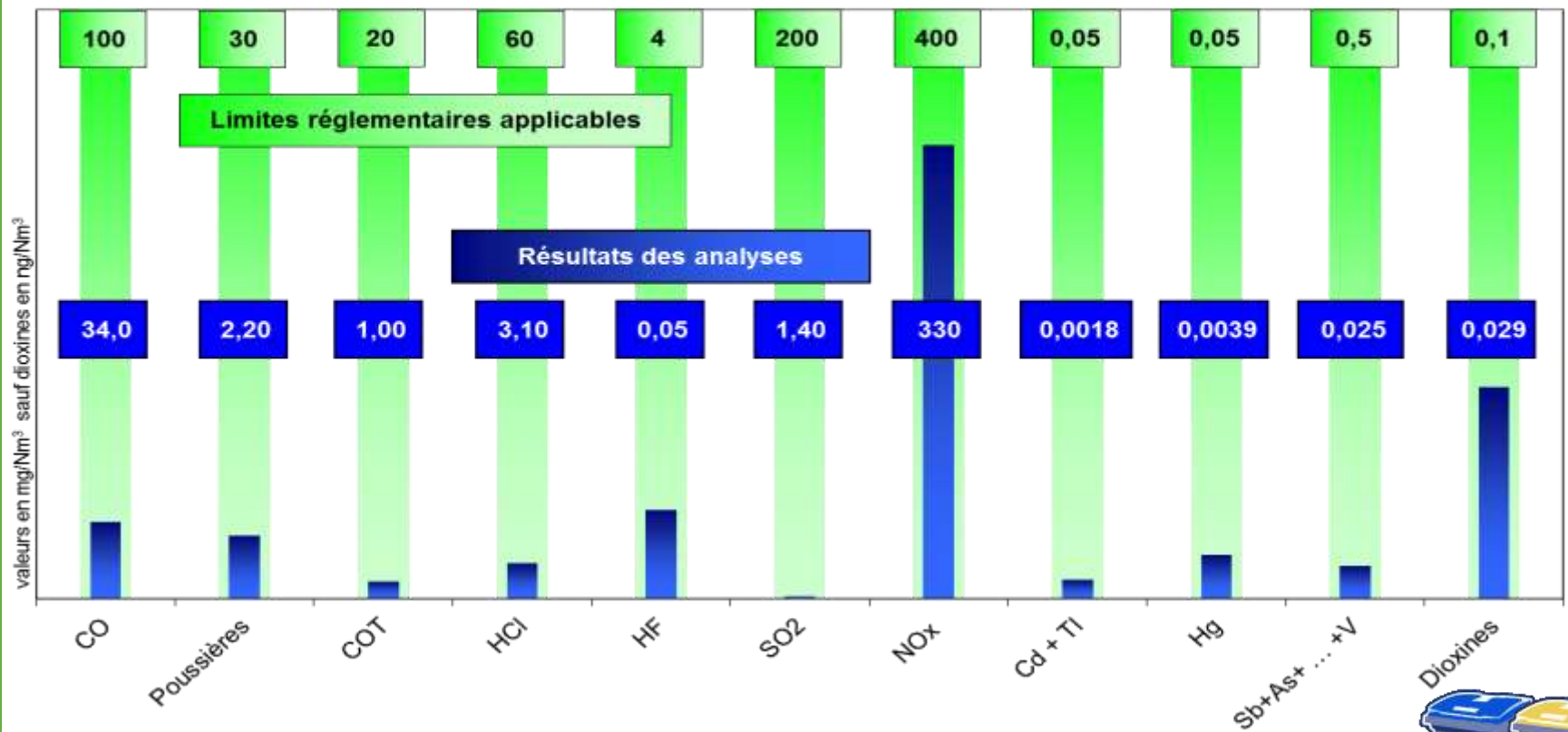
- Mesures prises pour limiter les impacts sur l'environnement :
 - Traitement des fumées par voie semi-humide (chaux + coke de lignite) : limitation des émissions atmosphériques
 - Maintien de l'installation en dépression et hall de déchargement fermé : limitation des odeurs
 - Gestion des eaux de process en circuit fermé : pas de rejet au milieu extérieur



L'Unité de Valorisation Énergétique



Contrôle par organisme accrédité - 1^{er} semestre 2016
(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



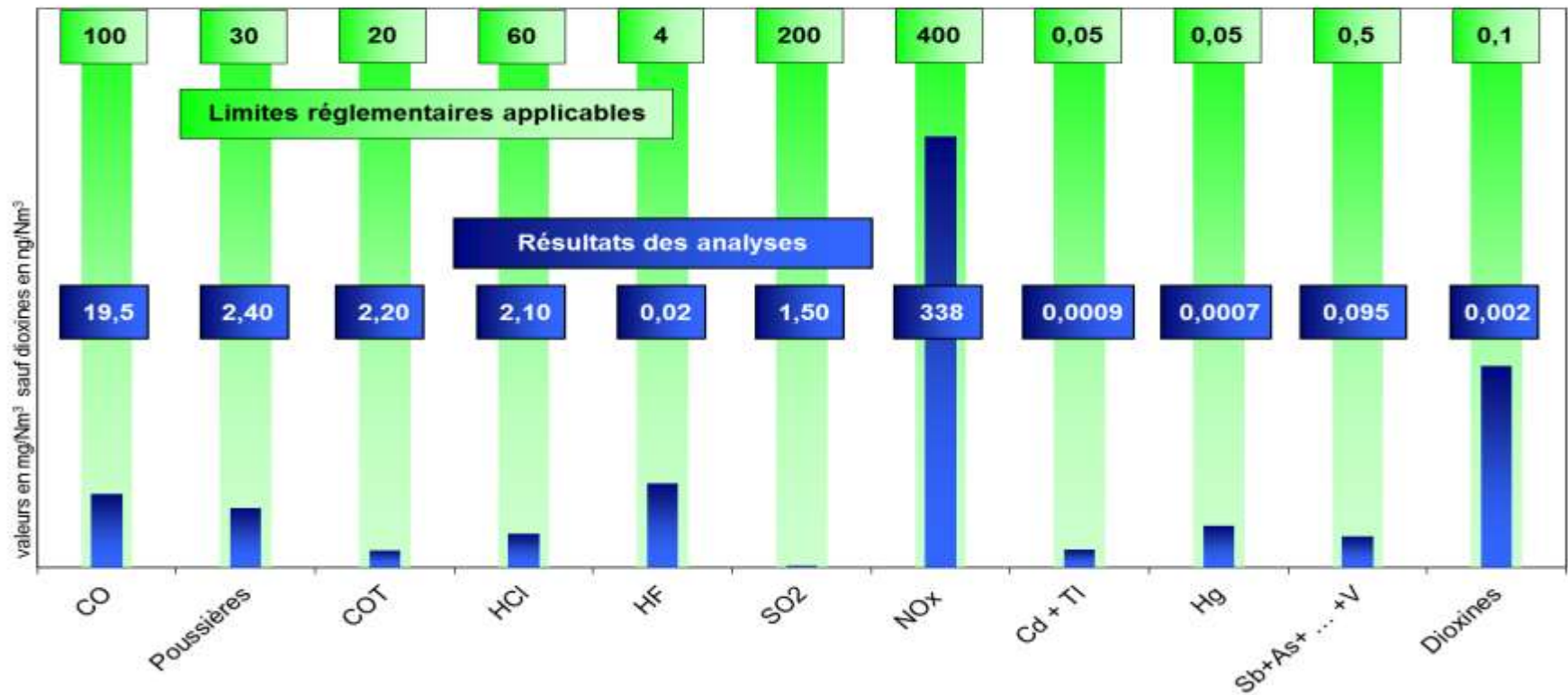
rapport annuel 2016



L'Unité de Valorisation Énergétique



Contrôle par organisme accrédité - 2^o semestre 2016
(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



rapport annuel 2016

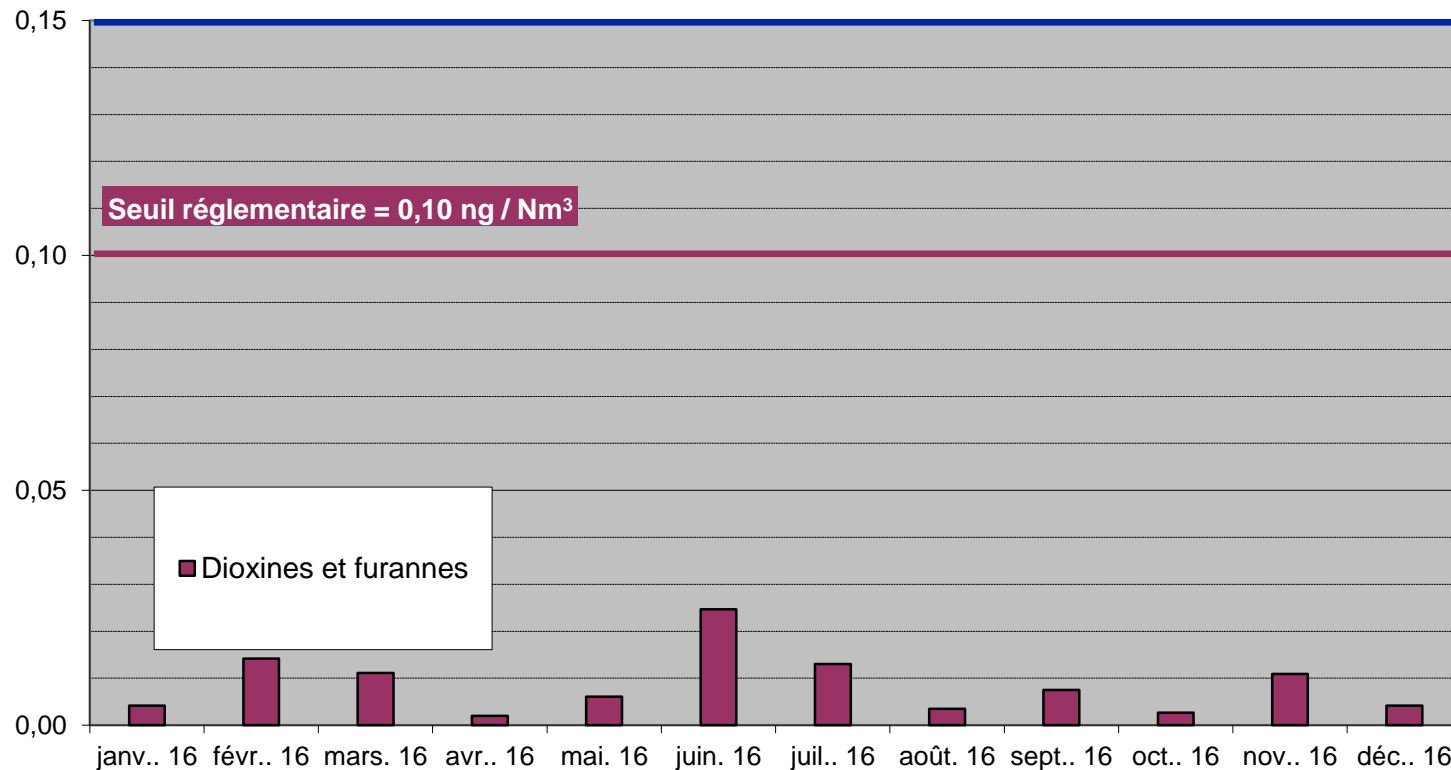


L'Unité de Valorisation Énergétique



Traitement des fumées

Contrôle semi-continu des dioxines : résultats des analyses 2016



rapport annuel 2016



Le compostage domestique

- **Composteurs individuels en service fin 2016 :**
 - 6895 composteurs implantés concernant 5 699 foyers (6 613 composteurs en 2015).
- **Composteurs collectifs :**
 - Inauguration de 8 nouveaux points :
 - 6 sites à CHINON (square des Pélicans, place J.J. Suzanne, jardins collectifs des Hucherolles, rue A. Correch, rue Voltaire et place Tenkodogo)
 - 1 site à HUISMES (Carroi Collinet)
 - 1 site à PARCAY SUR VIENNE (ancienne Laiterie)
 - Identification de nouveaux points qui seront en place courant 2017 (toujours en partenariat avec le CPIE)



rapport annuel 2016



LES DÉCHÈTERIES



rapport annuel 2016
















Les déchèteries



Les 11 déchèteries appartiennent aux collectivités adhérentes et sont mises à disposition du SMICTOM, sauf celle de Cinq-Mars-la-Pile qui a été transférée en pleine propriété et les déchèteries satellites de Rivarennes et Saché qui ont été construites par le SMICTOM.

Pour la plupart d'entre elles:

Déchets acceptés						Déchets refusés		
 CIMENT / BÉTON	 DÉCHETS VÉGÉTAUX	 MÉTAL	 CARTON	 BOIS	 Outils/MANANTS	 PNEUMATIQUES	 EXTINCTEURS	 BOULLES DE GAZ
 ÉLECTRIQUE	 AMÉUBLEMENT	 TABLES DE CUISINE	 BATTERIES	 DÉCHETS ENVIRONNEMENT DES MÉTIERS	 DÉCHETS D'IMPRES- SIONNEMENT (DMS)	 BOILES DE FUSION	 DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À BASSES DOSES	 AMANTE / CIMENT
 PILES ET ACCUMULATEURS	 CARTONNAGE ENCRE	 IMAGIQUES	 TEXTILES	 JOURNAUX / REVUES	 VERRES	 MÉDICAMENTS		

Gratuites pour les particuliers, les déchèteries sont également accessibles aux professionnels en quantités limitées, moyennant une tarification spécifique.

Pour les particuliers :
Carte d'accès obligatoire
 Dépôts gratuits mais limités:



rapport annuel 2016

Pour les professionnels :
Carte d'accès obligatoire
 Dépôts payants* et limités:



Les déchèteries



- En 2015, des travaux de mise en sécurité (garde-corps antichute) et de réfection de la signalétique et de la signalisation ont été engagés (fin des travaux début 2016).



- Le marché pour le traitement et la valorisation des déchets non-dangereux a été renouvelé (démarrage le 1^{er} janvier 2016 pour une durée de 5 ans).
- Le marché pour la mise à disposition des contenants et l'élimination des déchets dangereux (hors éco-DDS) a été renouvelé (démarrage le 1^{er} janvier 2016 pour une durée de 1 an).
- Le marché pour l'exploitation des 11 déchèteries du SMICTOM du chinonais (accueil des usagers, entretien des déchèteries, mise à disposition des bennes et enlèvement des déchets non-dangereux) a été renouvelé (démarrage le 1^{er} septembre 2016 pour une durée de 5 ans).

rapport annuel 2016



Les déchèteries-

bilan 2016 des déchets non-dangereux



	Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine
Déchèterie CHINON	31
Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT	14
Déchèterie SAVIGNY EN VERON	31

Population desservie : **21170 habitants**

	Année 2016		Année 2015	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1301,1	61,46	1625,7	76,73
Ferrailles	212,88	10,06	203,16	9,59
Cartons	131,94	6,23	128,56	6,07
Déchets verts	2641,51	124,78	2984,1	140,84
Tout venant	1770,01	83,61	2074,24	97,90
Bois	589,8	27,86	418,36	19,75
D.E.E.E	214,21	10,12	176,37	8,32
TOTAL DECHETS BANALS	6861,454	324,11	7610,485	359,19
Evolution 2015 - 2016	-9,77%			

	Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine
Déchèterie d' AZAY LE RIDEAU	31,3
+ déchèterie satellite de SACHE	15
+ déchèterie satellite de RIVARENNES	15

Population desservie : **15812 habitants**

	Année 2016		Année 2015	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	888,85	56,21	965,25	61,69
Ferrailles	141,58	8,95	127,94	8,18
Cartons	70,38	4,45	62,8	4,01
Déchets verts	1327,54	83,96	1263,89	80,78
Tout venant	1430,58	90,47	1484,06	94,85
bois	321,68	20,34	157,88	10,09
D.E.E.E.	148,17	9,37	113,57	7,26
TOTAL DECHETS BANALS	4328,78	273,77	4175,39	266,87
Evolution 2015 - 2016	2,59%			

rapport annuel 2016



Les déchèteries-

bilan 2016 des déchets non-dangereux (suite)



	Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine
Déchèterie RICHELIEU	24

Population desservie : **8319 habitants**

	Année 2016		Année 2015	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	415,2	49,91	679,3	81,41
Ferrailles	92,68	11,14	83,38	9,99
Cartons	36,78	4,42	35,16	4,21
Déchets verts	545,06	65,52	635,14	76,12
Tout venant	884,82	106,36	906,94	108,69
Bois	0	0,00	0	0,00
D.E.E.E	83,22	10,00	67,81	8,13
TOTAL DECHETS BANALS	2057,76	247,36	2407,729	288,56
Evolution 2015 - 2016		-14,28%		

	Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine
Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE	28
+ déchèterie de PORTS SUR VIENNE	15

Population desservie : **13222 habitants**

	Année 2016		Année 2015	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	751,22	56,82	840,3	64,28
Ferrailles	135,7	10,26	99,66	7,62
Cartons	55,64	4,21	52,96	4,05
Déchets verts	1168,62	88,38	1166,64	89,24
Tout venant	1139,98	86,22	1402,22	107,26
Bois	303,78	22,98	228,36	17,47
D.E.E.E	104,31	7,89	70,21	5,37
TOTAL DECHETS BANALS	3659,25	276,75	3860,35	295,29
Evolution 2015 - 2016		-6,28%		

rapport annuel 2016



Les déchèteries-

bilan 2016 des déchets non-dangereux (suite)



	Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine
Déchèterie CINQ MARS LA PILE	22

Population desservie : **9085 habitants**

	Année 2016		Année 2015	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	464,35	51,11	535,85	59,53
Ferrailles	81,68	8,99	75,5	8,39
Cartons	45,28	4,98	45,64	5,07
Déchets verts	580,7	63,92	622,52	69,15
Tout venant	724,47	79,74	661,72	73,51
Bois	0	0,00	0	0,00
D.E.E.E	72,99	8,03	66,37	7,37
TOTAL DECHETS BANALS	1969,47	216,78	2007,6	223,02
Evolution 2015 - 2016	-2,80%			

	Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine
Déchèterie L'ILE BOUCHARD	32

Population desservie : **7373 habitants**

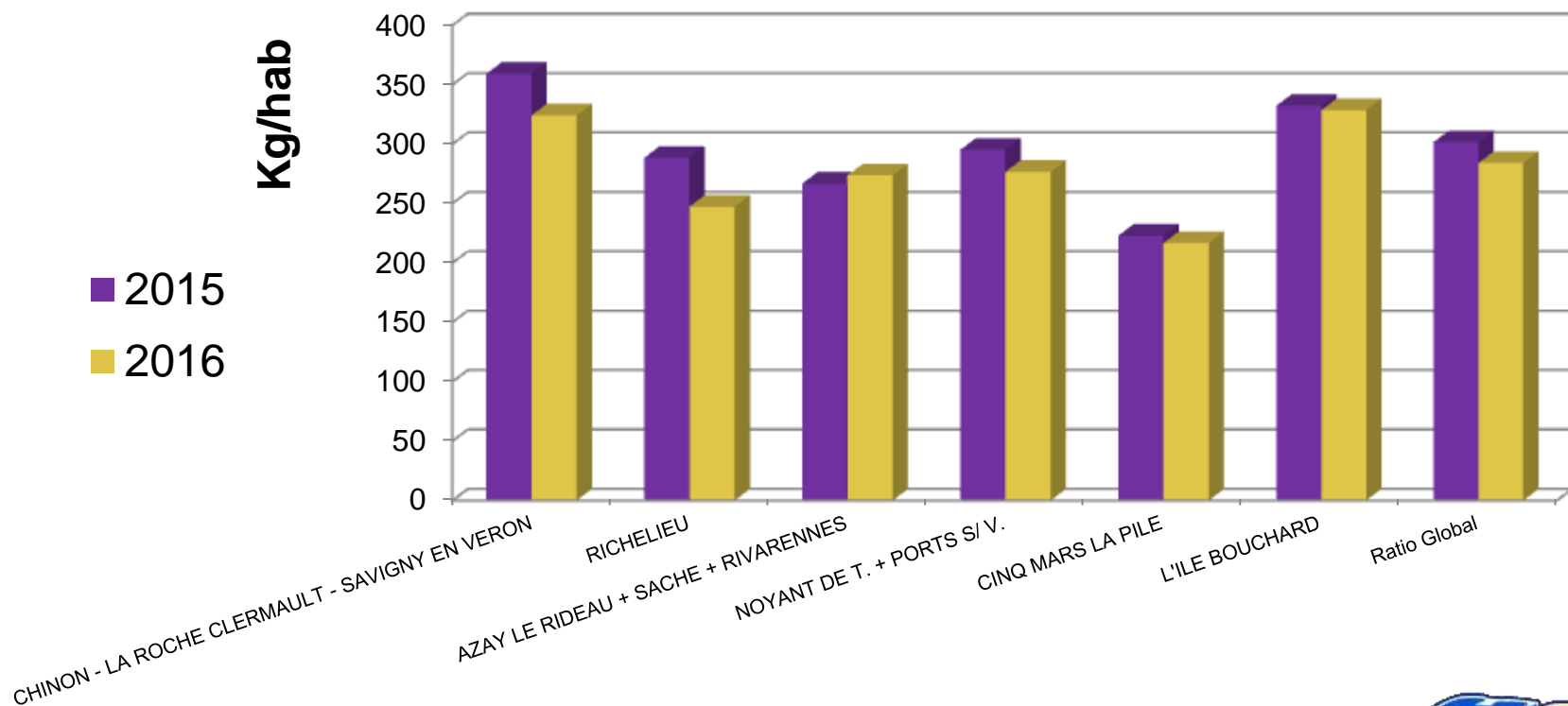
	Année 2016		Année 2015	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	468,4	63,53	663,55	89,23
Ferrailles	97,3	13,20	86,46	11,63
Cartons	41,72	5,66	38,58	5,19
Déchets verts	783	106,20	679,94	91,44
Tout venant	700,26	94,98	798,76	107,42
Bois	258,08	35,00	138,4	18,61
D.E.E.E	73,76	10,00	65,66	8,83
TOTAL DECHETS BANALS	2422,52	328,57	2471,351	332,35
Evolution 2015 - 2016	-1,14%			





Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)

Bilan 2016 - Déchets non-dangereux



rapport annuel 2016



Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)



Bilan 2016 - Déchets Dangereux des Ménages

Déchèterie **CHINON**
Déchèterie **LA ROCHE CLERMAULT**
Déchèterie **SAVIGNY EN VERON**

Population desservie : 21170 Habitants

	Année 2016				Rappel 2015	
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	25353	19273	44626	2,11	2,34	
Piles			2217	0,10	0,11	
TOTAL Déchets Dangereux	25 353	19273	46843	2,21	2,45	
Evolution 2015 - 2016		-10%				

Déchèterie d'**AZAY LE RIDEAU**
+ déchèterie satellite de **SACHE**
+ déchèterie satellite de **RIVARENNES**

Population desservie : 15812 Habitants

	Année 2016				Rappel 2015	
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	18817	17779	36596	2,31	2,27	
Piles			1549	0,10	0,04	
TOTAL Déchets Dangereux	18 817	17779	38145	2,41	2,31	
Evolution 2015 - 2016		4%				

Déchèterie **CINQ MARS LA PILE**

Population desservie : 9085 Habitants

	Année 2016				Rappel 2015	
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	9794	6361	16155	1,78	1,95	
Piles			877	0,10	0,06	
TOTAL Déchets Dangereux	9 794	6361	17032	1,87	2,01	
Evolution 2015 - 2016		-7%				

Déchèterie **RICHELIEU**

Population desservie : 8319 Habitants

	Année 2016				Rappel 2015	
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	12332	7159	19491	2,34	2,10	
Piles			560	0,07	0,11	
TOTAL Déchets Dangereux	12 332	7159	20051	2,41	2,21	
Evolution 2015 - 2016		9%				

Déchèterie **NOYANT DE TOURAINE**
+ déchèterie satellite de **PORTS SUR VIENNE**

Population desservie : 13222 Habitants

	Année 2016				Rappel 2015	
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	13830	11147	24977	1,89	1,96	
Piles			1007	0,08	0,05	
TOTAL Déchets Dangereux	13 830	11147	25984	1,97	2,01	
Evolution 2015 - 2016		-2%				

Déchèterie **L'ILE BOUCHARD**

Population desservie : 7373 Habitants

	Année 2016				Rappel 2015	
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	10918	7453	18371	2,49	2,89	
Piles			736	0,10	0,14	
TOTAL Déchets Dangereux	10 918	7453	19107	2,59	3,03	
Evolution 2015 - 2016		-14%				

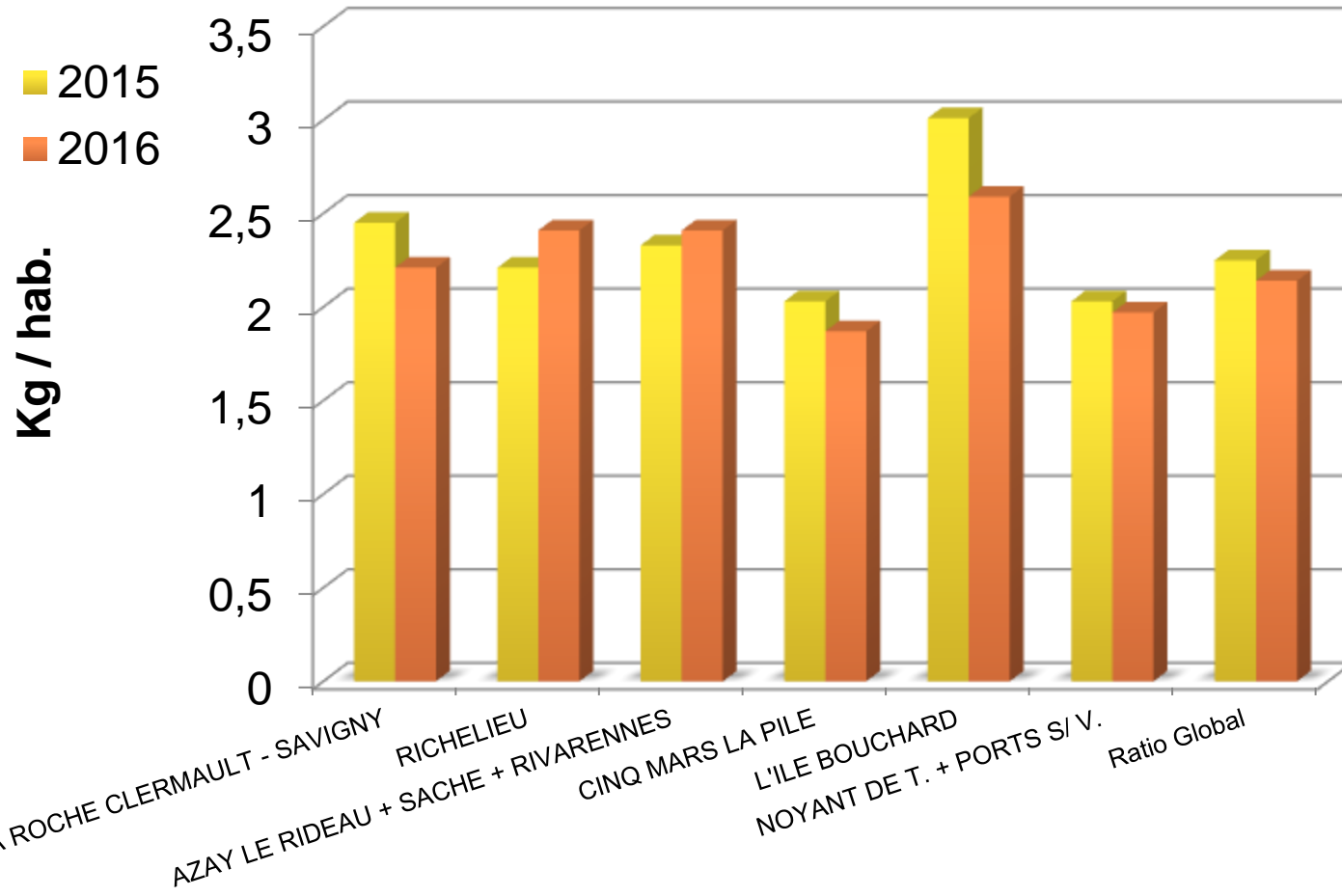
rapport annuel 2016





Les déchèteries (suite)

Bilan 2016 - Déchets Dangereux



rapport annuel 2016





RÉCAPITULATIF

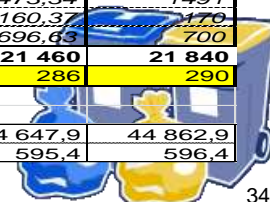


rapport annuel 2016

SMICTOM DU CHINONNAIS

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DONNÉES (en tonnes)

	Réalisations 2012	Réalisations 2013	Réalisations 2014	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Prévisions 2017
COLLECTE						
DÉCHETS MÉNAGERS du SMICTOM du CHINONNAIS						
Collecte O.M. SMICTOM (sacs noirs)	16 762	16 978	16 931	16 659	16 478	16 313
Collecte Flux jaune SMICTOM	1 735	1 578	1 596	1 845	1 844	1 850
Collecte flux Bleu SMICTOM	1 730	1 659	1 531	1 554	1 492	1 490
Collecte Verre SMICTOM	3 256	3 277	3 317	3 326	3 374	3 370
Total Global O.M. SMICTOM collectées	23 483	23 492	23 375	23 383	23 188	23 023
Nbre Hab. Pop. Totale	73 665	74 010	74 434	74 711	75 003	75 232
Ratio kg / hab.	319	317	314	313	309	306
Tonnage encombrants ménagers collectés						
TAUX DE COLLECTE SÉLECTIVE hors déchèteries						
Tonnage global du SMICTOM du CHINONNAIS collecté pour recyclage (flux jaune - flux bleu et verre)	6 721	6 514	6 444	6 724	6 711	6 710
% Tonnage O.M. pré-triées collectées / tonnage OM collectées	28,6%	27,7%	27,6%	28,8%	28,9%	29,1%
TRAITEMENT						
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES						
O.M. SMICTOM du CHINONNAIS	14 846	15 428	15 929	15 581	15 652	15 313
Refus de tri	608	561	580	662,86	696,9	700
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinonais	381	378	373	307,39	217,11	210
OM SUD LOCHOIS	1 282	3064	2 982	2 347	3 411	3 777
Apports complémentaires Expl. UVE	0	0	0	0	0	0
Déchets hospitaliers assimilables aux OM	0	0	0	0	0	0
TONNAGE Global traité à l'UVE	17 117	19 431	19 864	18 899	19 977	20 000
Tonnage Vapeur Vendu à l'Hopital	7 916	7 197	5 771	5 638,73	6 449,68	6 000
Tonnage Mâchefers	3 730	4 281	4 265	4 065	4 204	4 209
Tonnage RÉFIOM	635	676	652	638	666	667
Tonnage Ferrailles	257	353	331	290	370	371
% Mâchefers / tonnage traité UVE	21,8%	22,0%	21,5%	21,5%	21,0%	21,0%
% RÉFIOM / tonnage traité UVE	3,7%	3,5%	3,3%	3,4%	3,3%	3,3%
% Ferrailles / tonnage traité UVE	1,5%	1,8%	1,7%	1,5%	1,9%	1,9%
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX						
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées en ISDND	1 916	1 550	1 002	1 077,42	825,54	1 000
Apports extérieurs	0					
Mâchefers de l'UVE	3 730	4 281	4 265	4 065	4 204	4 209
Encombrants ménagers du SMICTOM du CHINONNAIS	0					
TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2	5 646	5 831	5 267	5 142	5 030	5 209
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS DANGEREUX						
RÉFIOM de l'UVE						
Valorisation en mine de sel en ALLEMAGNE						
REFIOM de l'UVE	635	676	652	638	666	667
CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONNAIS						
Tonnage SMICTOM du CHINONNAIS entrant au Centre de tri	3 465	3 237	3 128	3 399	3 336	3 340
Tonnages cartons déchèteries SMICTOM du Chinonais	397	385,72	350	364	382	393
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	611	586	568	543	452	450
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CHINONNAIS	4 473	4 209	4 046	4 305	4 170	4 183
DÉCHÈTERIES						
Nombre d'habitants desservis						
	73 665	74 010	74 434	74 689	74 981	75 208
Gravats	5 894	5 543	5 604	5 310	4 289,12	4 401
Ferrailles	697	610	627	676	761,82	766
Cartons	397	386	348	364	381,74	393
Déchets verts	6 610	7 231	7 717	7 346	7 046,43	7 152
Tout venant	6 124	6 969	7 741	7 322	6 650,12	6 767
Bois	844	921	898	943	1 473,34	1 491
DDM (Déchets Dangereux Ménages)	178	199	167	168	160,37	179
D.E.E.E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	447	438	450	560	696,63	700
Total déchèteries	21 190	22 297	23 552	22 689	21 460	21 840
Ratio kg / hab.	288	301	316	304	286	290
TONNAGE GLOBAL COLLECTE + DECHETERIES						
	44 673,4	45 789,2	46 927,0	46 071,8	44 647,9	44 862,9
Ratio global kg / hab	606,4	618,7	630,5	616,8	595,4	596,4



Valorisation des déchets du SMICTOM du Chinonais

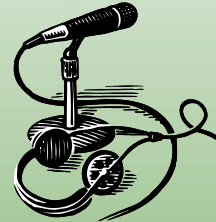
DEVENIR DES DÉCHETS DU CHINONNAIS EN 2016
(% exprimés par rapport aux tonnages)

	2015	2016
.Recyclage	32,1 %	32,7 %
.Valorisation Organique	16 %	15,8 %
Sous-Total Recyclage VM <i>Objectif Grenelle 2015</i>	48,1% <i>45%</i>	48,5 % <i>45 %</i>
.Valorisation Énergétique	25,8 %	26,8 %
TOTAL VALORISÉ	73,9 %	75,3 %
.Stockage ISDND	25,8%	24,5 %
.Autres modes de traitement	0,5%	0,5 %





Les actions de communication



www.smictom.com



COMMUNICATION

Outils de sensibilisation

Site internet :



Compte Facebook:



« Smictom du
Chinonais »



Journal du SMICTOM distribué dans près de 35 000 boîtes aux lettres du territoire.



COMMUNICATION

Outils de sensibilisation (suite)

Supports	Supports de communication
4 journaux du SMICTOM	<ul style="list-style-type: none">- distributions en boîtes aux lettres (mars - juin- septembre - décembre)- bannière sur le site web de la presse locale (lien vers la version PDF de notre site)
5 campagnes de sensibilisation dans la presse locale	<ul style="list-style-type: none">- campagnes de sensibilisation ciblées sur une famille de déchets :
Journée « Portes ouvertes » du Centre de tri et Téléthon	<ul style="list-style-type: none">- distribution de documents en boîtes aux lettres,- affichage en mairie et sur les panneaux municipaux,- encarts dans la presse locale.
Jours fériés – décalage des collectes	<ul style="list-style-type: none">- information en mairie, sur le site et sur la page facebook du SMICTOM,- communiqués de presse dans la presse locale.

rapport annuel 2016



COMMUNICATION

Événements

- Journée «Portes ouvertes» du Centre de Tri des matériaux à recycler :
 - 540 visiteurs (450 en 2015)



- Opération Téléthon :
 - Collecte des Textile Linge et Chaussures durant 2 semaines dans toutes les bornes du RELAIS du territoire (soit 46 points)
 - 13 337kg de TLC collectés
 - Soit un don de 3 500€ en faveur de l'AFM Téléthon



COMMUNICATION

Actions de proximité

➤ Animations scolaires :

- 27 écoles élémentaires: 51 classes - 1 199 élèves
- Installation de composteur pédagogique: dans 5 écoles- 8 classes - 179 élèves

➤ Autres animations :

- Club d'échecs d'Avoine (Open) : 25 personnes
- Médiathèque d'Avoine : 8 personnes
- MFR d'Azay le Rideau : 12 personnes
- TAP Lignières/ La Chapelle aux Naux /Chinon : 238 enfants
- sur 10 marchés : 213 personnes

➤ Rencontres avec les administrations :

- 250 visites dans les mairies et C.C.

➤ Visites (scolaires/autres) :

- du centre de tri: 191 personnes
- de l'UVE : 14 personnes
- des déchèteries: 22 personnes

➤ Rappels des consignes de tri / informations/ Gestion des problèmes de collecte

- environ 350 personnes



COMMUNICATION

Actions de proximité (suite)

Compostage domestique

★ *Permanences de sensibilisation et de distribution de composteurs :*

- 23 demi-journées dans les bureaux du SMICTOM
- 10 marchés en juin-juillet-août

En 2016 :

- 281 composteurs distribués
- 221 bio-seaux et aérateurs
- 228 nouveaux foyers sensibilisés



rapport annuel 2016





LES ÉVOLUTIONS



rapport annuel 2016

Principales évolutions du service vers 2017-2018

❑ Compostage domestique :

- **Compostage individuel** : poursuite de la distribution des composteurs avec bio-seaux et bâtons aérateurs
- **Compostage collectif** : Signature pour les années 2017 et 2018 d'une nouvelle convention avec le CPIE Touraine Val de Loire ayant pour objectif le suivi des points installés et la mise en place de 10 nouveaux points

❑ Collecte en PAP des OMr, des emballages et des papiers :

- Prolongation d'un an du marché actuellement en cours passé avec la Sté SUEZ RV Centre Ouest, soit jusqu'au 31.12.2018
- Optimisation de la collecte : Approfondissement du choix technique retenu par le Comité Syndical le 13.03.2017 dans l'optique d'une mise en œuvre au 01.01.2019.
 - généralisation de la conteneurisation des OMr
 - Collecte en BOM bi-compartmentée des OMR et des emballages /mise en place de points de présentation
 - points regroupement pour les cas spécifiques, en concertation avec les communes
 - éventuellement suppression des collectes estivales
 - généralisation de la collecte en apport volontaire des papiers

❑ Centre de Tri / U.V.E :

- Poursuite de la participation à une étude de faisabilité d'un Centre de Tri Interdépartemental en partenariat avec Touraine Propre et des collectivités du 41 et du 72
- Poursuite de la réflexion sur le devenir de l'U.V.E et du Centre de Tri (scénarios envisagés : maintien de l'UVE dans sa fonction actuelle – Reconversion de l'UVE en chaufferie CSR – Fermeture définitive de l'UVE)

❑ Déchèteries :

- Choix du montage juridique pour les travaux de reconstruction, d'extension et de modernisation des déchèteries
- Maîtrise d'œuvre / A.M.O. pour les travaux de reconstruction, d'extension et de modernisation des déchèteries
- Travaux divers déchèteries (SACHE : raccordement EU / SAVIGNY : colonne à huile / Divers travaux électrique sur plusieurs déchèteries / CHINON : Conteneur DEEE)

❑ Communication / Animation :

- Accompagnement de foyers dans la démarche « zéro déchet »





CONTRIBUTIONS



Mode de financement du service

Le SMICTOM fait un appel de contributions auprès des communautés de communes qui se composent de 2 parties :

- La contribution en coût à l'habitant pour la collecte et traitement des déchets,
- La contribution des déchèteries,

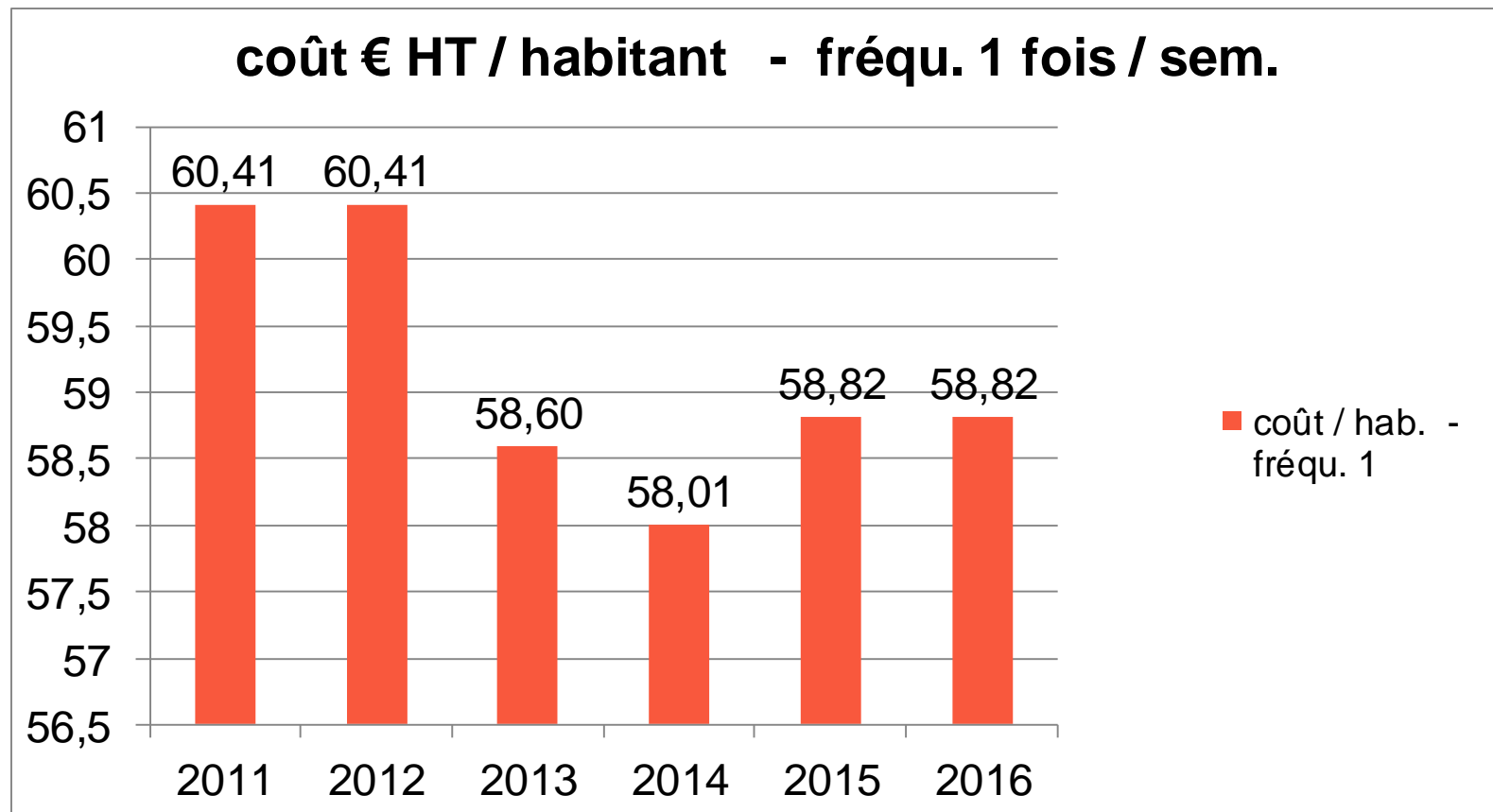
→ Chaque communauté de communes, au vu des contributions demandées pour l'ensemble du service, définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la REOM ou de la TEOM *.

* REOM : Redevance pour l'Élimination des Ordures Ménagères

* TEOM : Taxe pour l'Élimination des Ordures Ménagères



Évolution du coût à l'habitant



TVA à 5,5% en 2011 ; TVA à 7% en 2012 et 2013 ;
TVA à 10% depuis 2014



Contributions coût à l'habitant 2016

(adoptées par le Comité syndical - séance du 29/03/2016)

Fréquence de collecte / semaine	Coefficient appliqué	coût € HT / habitant
1	1	58,82
2	1,2	70,58
3	1,3	76,47
4	1,4	82,35
5	1,5	88,23

rapport annuel 2016



Contributions déchèteries

Les dépenses et recettes engendrées pour les cartons repris en déchèterie ne sont pas pris en compte dans le calcul de la contribution des déchèteries conformément aux dispositions décidées par le Comité du SMICTOM dans sa délibération du 12/12/2001 (les dépenses liées à cette prestation sont donc reprises dans le coût de la collecte et du tri des déchets).

Collectivités	Contributions définitives 2016 – € HT	Population Desservie (Habitants)	Coût moyen € HT / hab (A titre indicatif)
C.C.Pays d'AZAY-LE-RIDEAU	381 865	15 812	24,15
C.C.CHINON VIENNE ET LOIRE	477 971	21 170	22,58
C.C.Pays de RICHELIEU	157 355	8 319	18,92
C.C.BOUCARDAIS	164 155	7 373	22,26
C.C.STE-MAURE-DE-TOURAINES	273 888	13 222	20,71
C.C.TOURAINES NORD OUEST (Cinq Mars, Langeais, Mazières)	150 323	9 085	16,55
TOTAUX	1 605 557 €	74 981	21,41 €



Les contributions 2016

Objet	Montants HT	Principe
Contributions O.M.(coût /habitants) en 2016	4 635 956 €	Nbre d'habitants x coût habitant (cf grille votée par le Comité syndical)
Contributions des déchèteries 2016	1 605 557 €	Montant calculé au vu des coûts réels de la déchèterie (tonnages des déchets, Haut de quai, ...)
Participations / collectes supplémentaires	53 563 €	Selon les demandes des collectivités prévues au contrat
Participations / sacs noirs	146 041 €	Selon les commandes des collectivités
Participations / Bacs roulants déchets non recyclables	4 291 €	Selon les commandes des collectivités
TOTAL HT	6 445 408 €	
Nombre Habitants :	75 003	
Coût moyen / Habitant :	85,94 €	

Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets :
 Pour les collectivités rurales, le coût national moyen est de 74 € par habitant.
 Pour toutes les typologies d'habitat confondues, ce coût est de 89 € par habitant.

Source ADEME 2015, Référentiel national sur les données 2012 .





INDICATEURS FINANCIERS



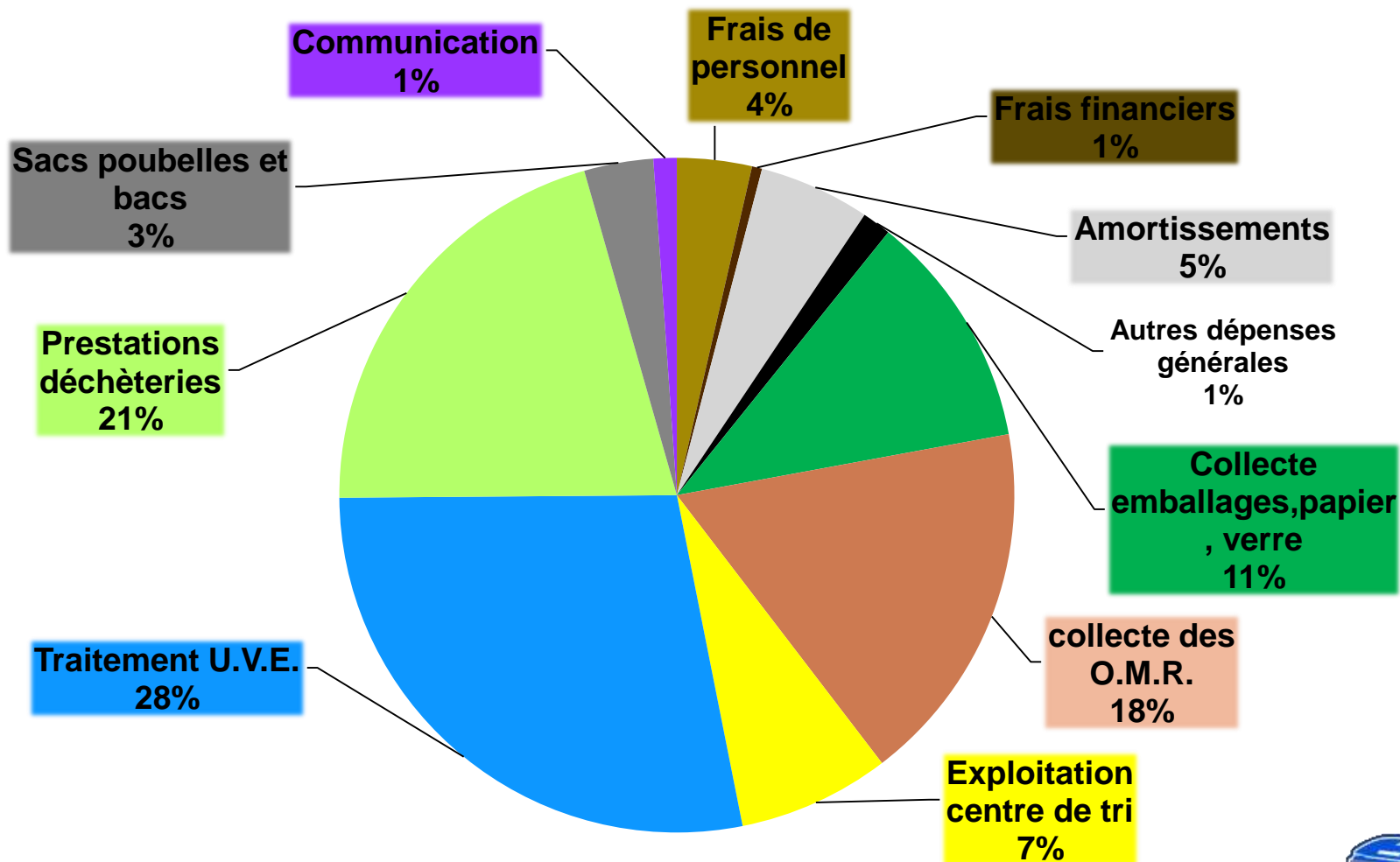
Budget 2016

- En 2016, un budget d'environ **12 millions d'Euros**
- Il couvre les principales dépenses de fonctionnement des prestataires de services pour la **collecte et le traitement** des déchets ménagers et assimilés, les prestations en **déchèteries**,
- Il couvre également les dépenses d'investissement , amortissement des travaux de mises aux normes de l'usine et mises aux normes des déchèteries, la mise en place de nouvelles colonnes à verre et à papier, quelques aménagements au centre de tri.
- L'excédent de fonctionnement qui a été dégagé permettra de financer des investissements, notamment les travaux en déchèteries, en réduisant le recours à l'emprunt.
- Les recettes proviennent majoritairement des contributions des collectivités adhérentes mais aussi, les soutiens Eco-Emballages, la vente des matériaux recyclables, la vente de vapeur sous forme d'énergie à l'hôpital du Chinonais...
- En améliorant le tri et la récupération des déchets, le SMICTOM peut maintenir ou modérer les coûts des contributions.



Compte administratif 2016

dépenses de fonctionnement

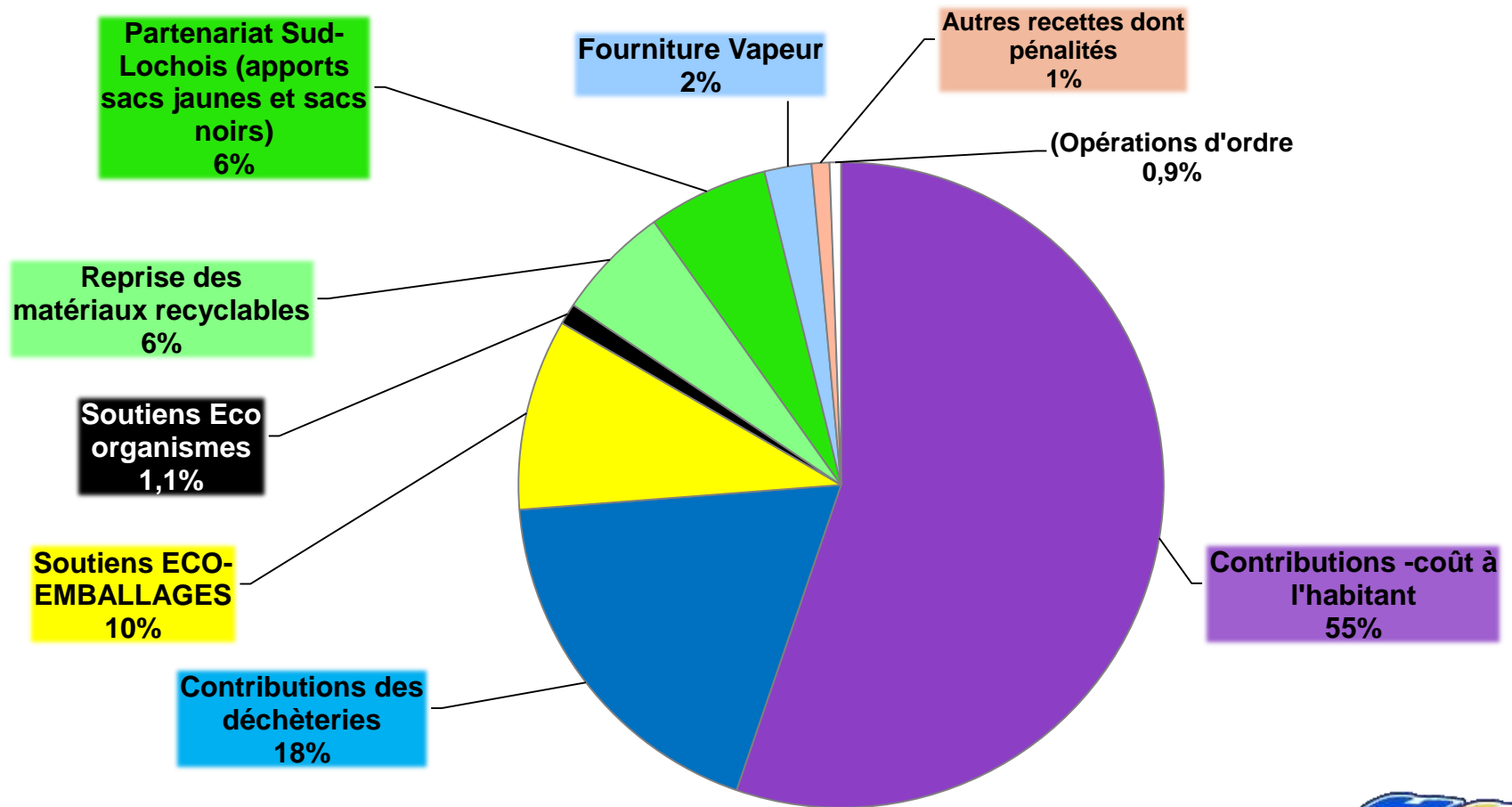


rapport annuel 2016



Compte administratif 2016

Recettes de fonctionnement



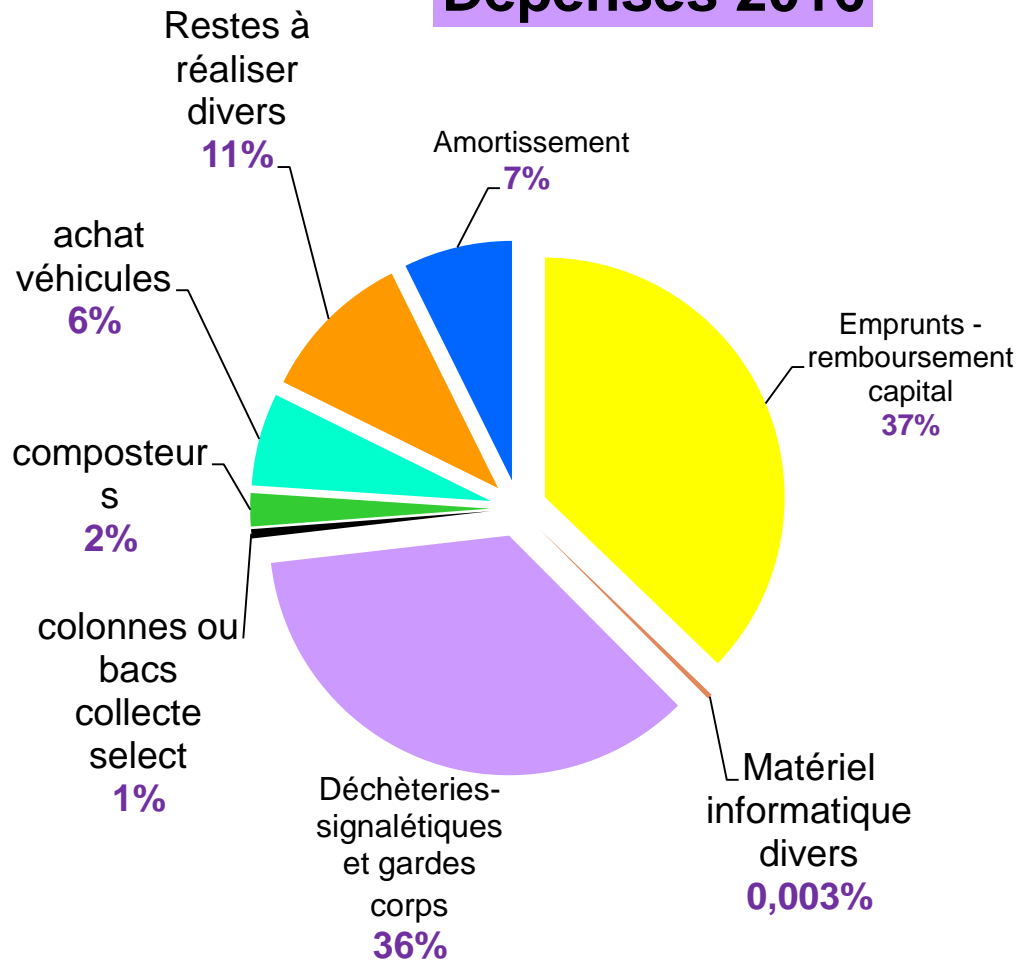
rapport annuel 2016



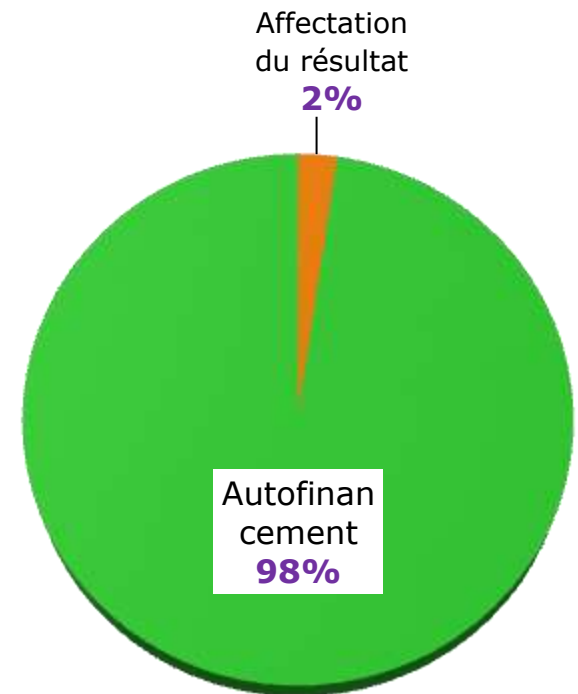
Compte administratif 2016

Dépenses et Recettes d'Investissement

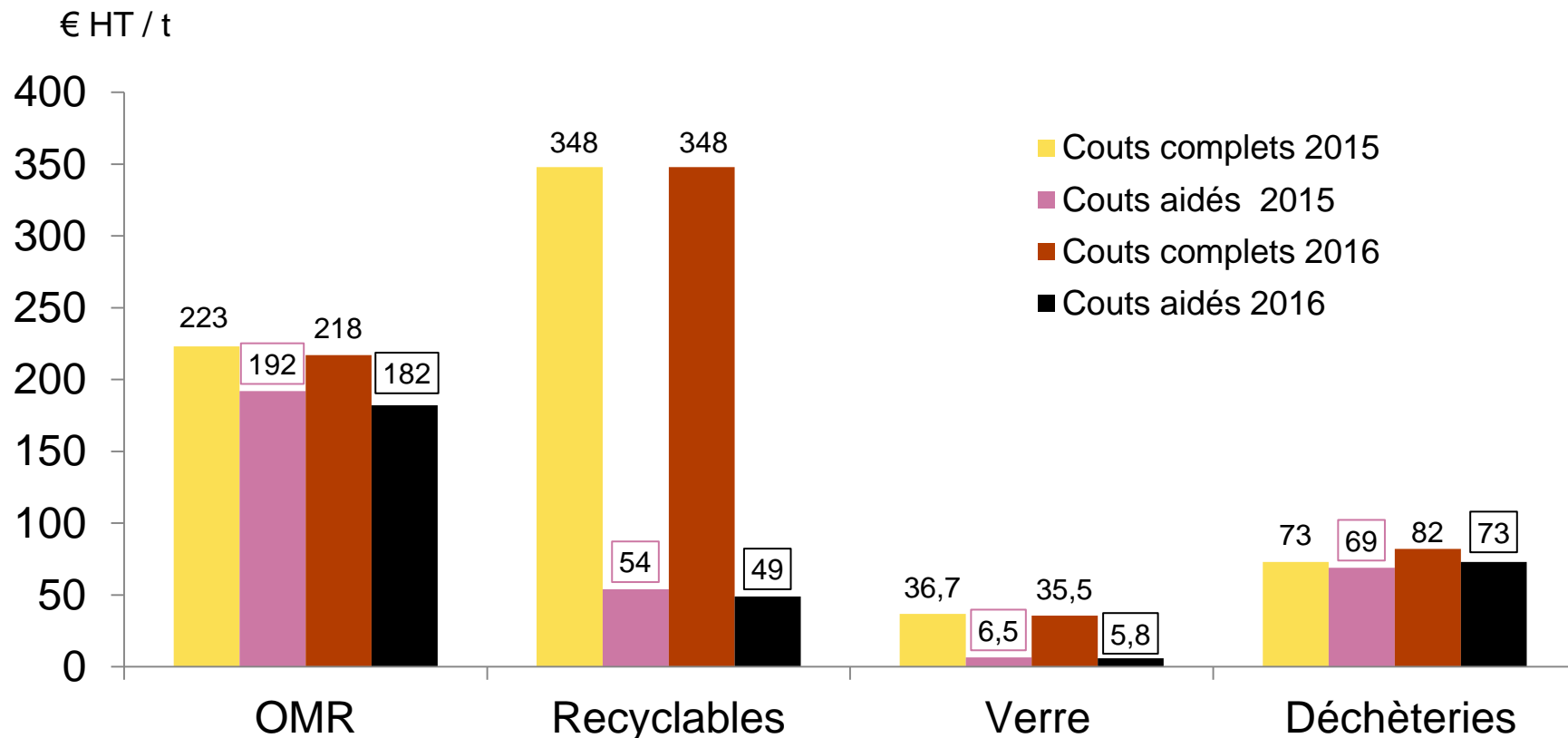
Dépenses 2016



Recettes 2016



Coûts indicateurs à la tonne

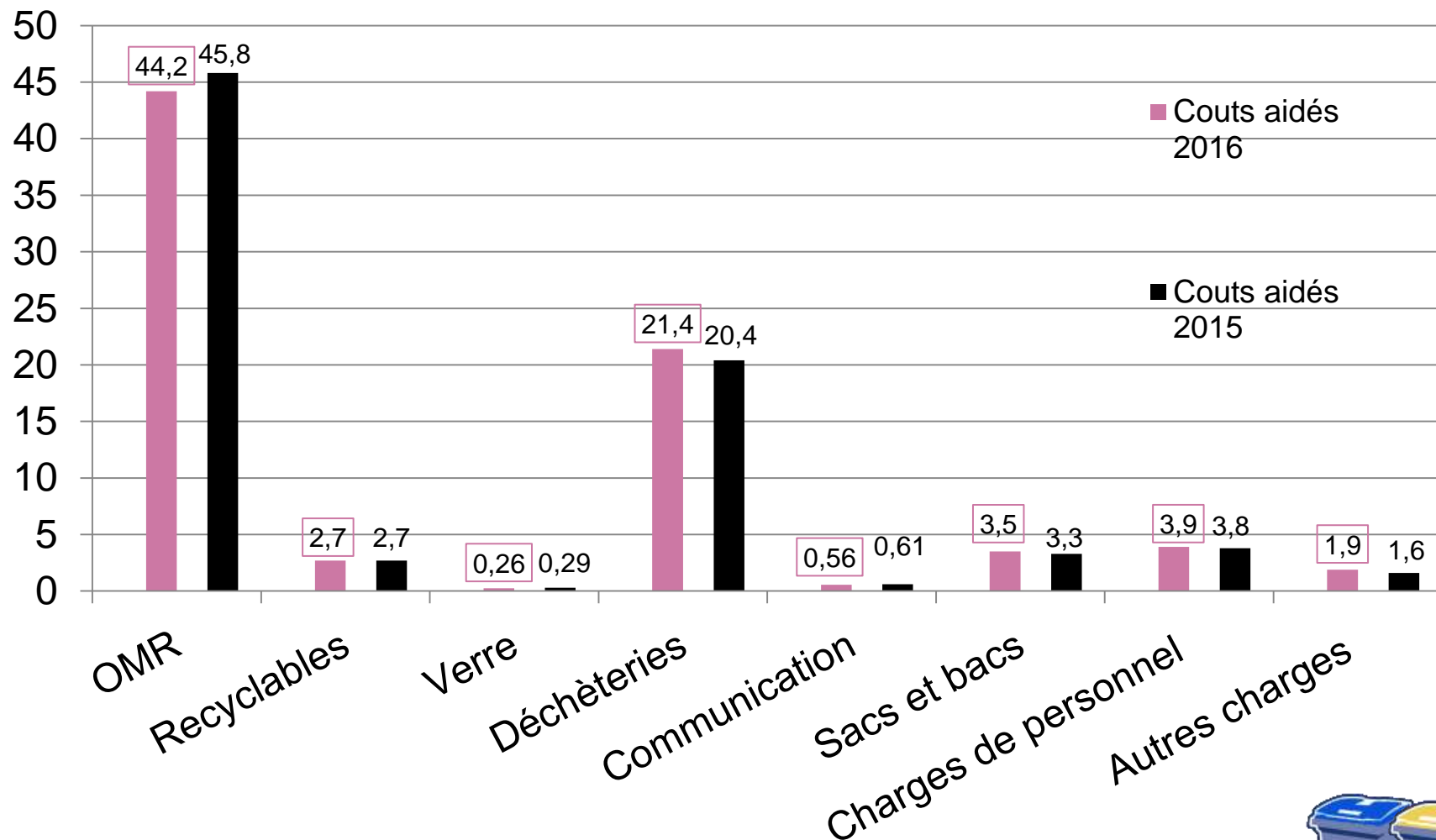


- **coût complet** = somme des charges (exploitation, transport, amortissement des emprunts ...), hors frais de structure.
- **coût aidé** = coût complet - recettes industrielles- soutiens agréés- aides financières



Coûts indicateurs à l'habitant

€ HT/habitant



➤ *coût complet = somme des charges (exploitation, transport, amortissement des emprunts...), hors frais de structure.*

➤ *coût aidé = coût complet - recettes industrielles - soutiens agréés - aides financières*



Principaux contrats d'exploitation - année 2016

Objets	Montants € HT	Entreprises
Collecte des déchets en porte à porte	2 235 198 €	Suez Centre Ouest
Exploitation du centre de tri de Chinon	602 720 €	Suez Centre Ouest
Collecte des papiers et verre en apport volontaire	205 407 €	VEOLIA Propreté
Exploitation et entretien USINE St Benoit la forêt	1 804 776 €	INOVA Opérations
Prise en charge des REFIOM	105 182 €	MINDEST SA -
Prise en charge des mâchefers	78 138 €	OURRY
Enfouissement des mâchefers à la Celle Guenand	288 375 €	SMICTOM du SUD LOCHOIS



Principaux contrats d'exploitation (suite)

- année 2016

Objets	Montants € HT	Entreprises
Mise en installation de stockage des O.M. pendant l'arrêt technique U.V.E.	73 938 €	Suez Centre Ouest
Nettoyage des colonnes à verre et papier	25 150 €	VEOLIA Propreté
Interventions pour les points compostage	14 870 €	C.P.I.E. Seuilly
Etude optimisation collecte – phase 1 état des lieux et diagnostics	18 200 €	INDDIGO- Nantes



Principaux contrats d'exploitation (suite)

Objet	Montants € HT	Entreprises
<u>Exploitation des déchèteries : 2016</u>		
Accueil ,entretien, gestion –du 01/01 au 31/08/2016	713 942 €	OURRY
Accueil ,entretien, gestion –du 01/09 au 31/12/2016	377 692 €	COVED
Elimination des gravats	8 300 €	RAGONNEAU-LAFARGE
Elimination déchets verts	31 198 €	SEDE ENVIRONNEMENT
Elimination déchets verts	80 755 €	ECOSYS
Elimination tout venant	426 605 €	COVED



Exploitation des déchèteries 2016 (suite)

Objet :	Montants € HT	Entreprises :
Elimination du bois	28 548 €	ECOSYS
Elimination et traitement déchets dangereux	41 036 €	BS ENVIRONNEMENT
Pénalités OURRY fin de contrat-entretien et remise en état des déchèteries	19 156 €	OURRY-



SACS POUBELLES et BACS : achats en 2016

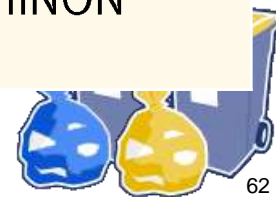
Achats	Entreprises :	Montants € HT
Sacs poubelles noirs	Sté SOCOPLAST - THIAIS (94)	148 275,73
Sacs poubelles jaunes et bleus	Sté SOCOPLAST - THIAIS (94)	65 305,50
Sacs poubelles jaunes	Plastiques et Tissages de Luneray	2 375,00
Bacs jaunes	CITEC ENVIRONNEMENT	4 247,00
Bacs à ordures ménagères	CITEC ENVIRONNEMENT	5 324,00
Achat COMPOSTEURS plastiques et Bio - seaux	QUADRIA SARL	4 316,50
Achat COMPOSTEURS Bois	EMERAUDE CREATION (22)	10 923,29



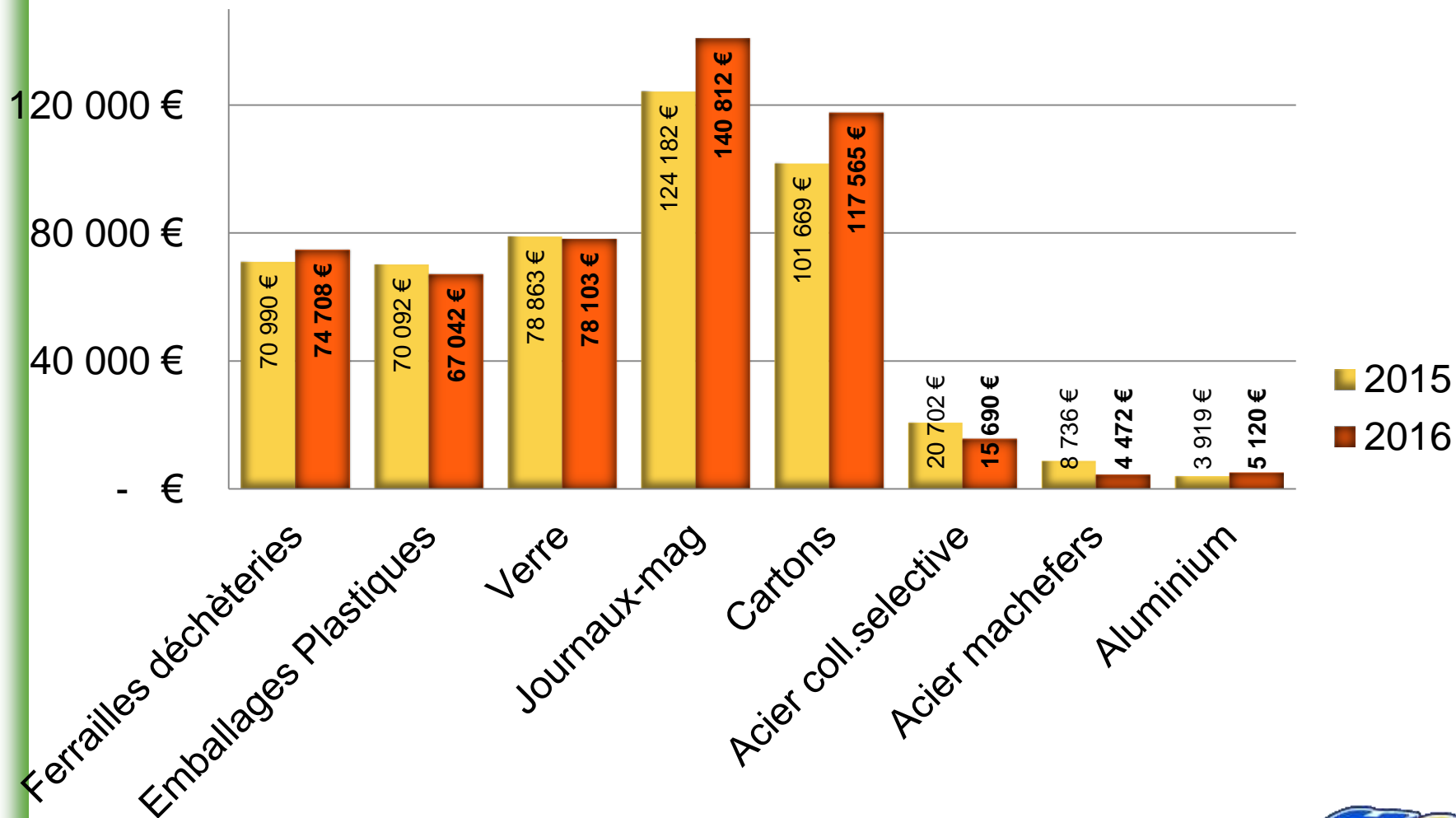
Principaux Investissements

(montants payés en 2016)

Objet :	Montants € HT	Entreprises :
Solde et présentation de l'étude d'optimisation des déchèteries	7 130 €	Atlance Ingenierie Environnement
Travaux des garde-corps des déchèteries- solde	102 996 €	SARL SZYMANSKI Frères- L'Île Bouchard
Matériel et terminaux informatiques déchèteries	35 390 €	TRADIM - PARIS
Panneaux signalétiques - conception	67 178 €	SELF SIGNAL- CESSON SEVIGNE (35)
Panneaux signalétiques- mise en place	23 271 €	HELIOS ATLANTIQUE – AVOINE
Achat de 3 véhicules	42 602 €	PEUGEOT- CHINON



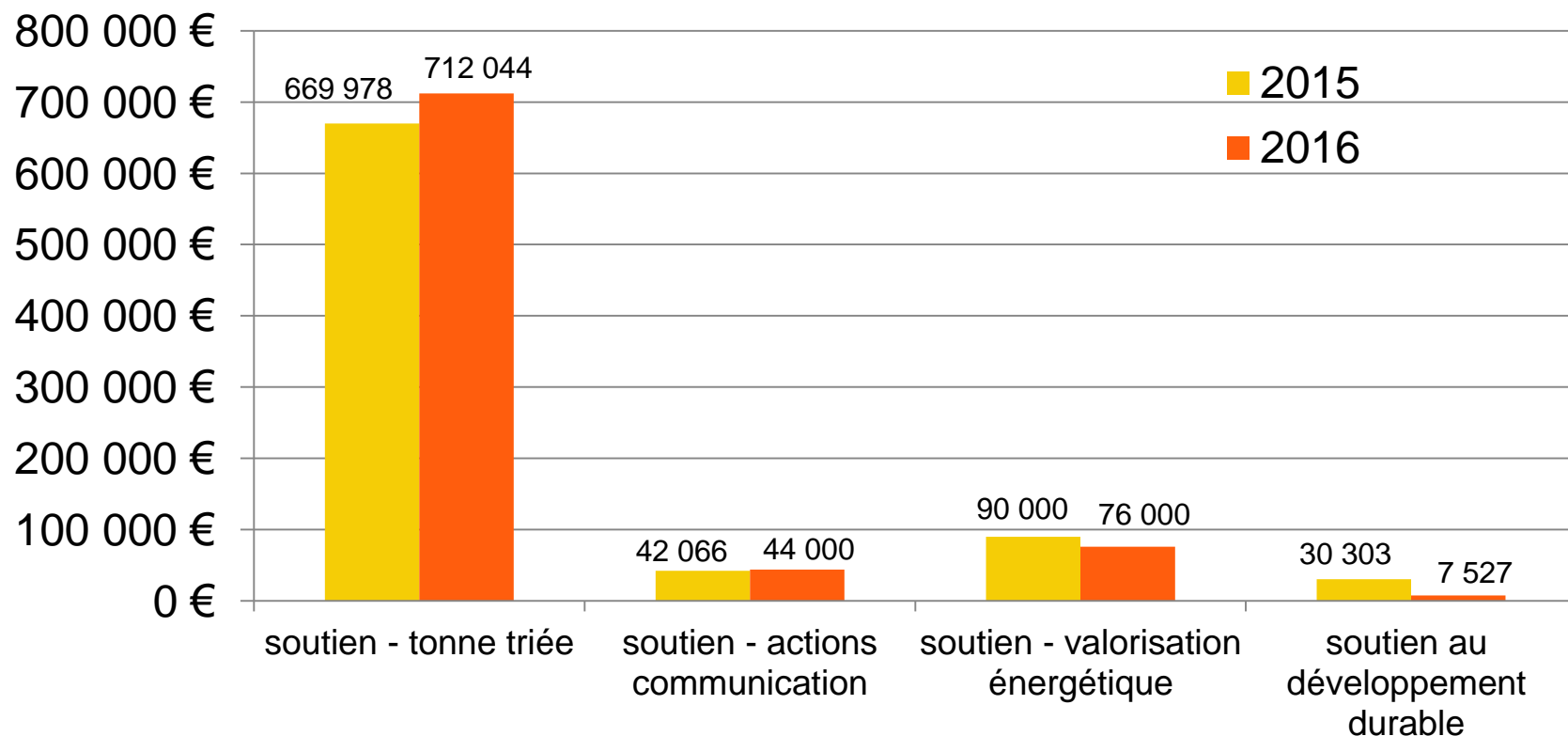
RECETTES : REPRISE DES MATERIAUX RECYCLABLES en 2016



rapport annuel 2016





Soutiens ECO-EMBALLAGES en 2016



*A ce jour, seul le montant du soutien au développement durable est définitif.
Le liquidatif définitif des autres soutiens de l'année 2016 n'est pas arrêté, les montants indiqués sont estimatifs.*



Ne pas trier peut coûter cher !

	<i>Si l'on trie, cela coûte</i> Coûts* € HT/tonne	<i>Si l'on ne trie pas, cela coûte</i> Coûts * € HT/tonne	<u>Trier ses déchets</u> <u>coûte</u>
Matériaux à recycler 	49 €	182 €	➤ Presque 4 fois moins cher pour les matériaux à recycler
Emballages en verre 	6 €	218 €	➤ Plus de 36 fois moins cher pour les emballages en verre
Déchets verts par compostage	0	218 €	➤ Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts

* coûts de **collecte** et de **traitement** exprimés en € HT/tonne



Comment modérer les coûts ?

- En limitant sa production de déchets - en consommant mieux ;

Exemples :

- éviter les emballages superflus,
- privilégier les emballages recyclables,
- utiliser des cabas réutilisables, etc.



- En améliorant son geste de tri

- En favorisant le tri à la source par le biais du compostage domestique.



